L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 DECEMBRE 1873. — 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 16 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, au magasin de J. Anglade, coin Bourbon et Conti, grande vente sans réserve de gages forfaits.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Aussi—tout le contenu (meubles, literie, etc.) de l'Istitut Locquet, 253 rue St-Charles.

☞ Si vous voulez un riche diamant, une belle montre en or ou en argent, un fusil, un revolver, une chaine d'or, des pièces d'argenterie, des plaqués, des pendules françaises ou yankées, et autres beaux articles de bijouterie qu'il serait trop long d'énumérer, assistez à la vente aux enchères que doit faire aujourd'hui M. J. Spear chez M. Joe Anglade au coin des rues Bourbon et Conti à 10 heures du matin. La vente est positive et tout sera vendu avec pleine garantie. Pour plus amples détails voyez l'annonce à la colonne des encans.

SPECTACLES.

Mardi, 16 Décembre 1873.

OPÉRA.—La Favorite.

ACADÉMIE.—Jane Eyre avec Mademoiselle Katie Putnam.

Mort d'Agassiz.

Le monde scientifique et en particulier les Etats-Unis, viennent de faire une perte sensible en la personne du professeur Agassiz, le célèbre naturaliste. Plusieurs pays se disputeront le droit de compter ce savant parmi leurs hommes illustres, nous nous contenterons de dire que la gloire qu'il a acquise est de celles qui ne coûtent rien aux nations et qui profitent à l'humanité entière, et nous rappellerons les principaux traits de son existence si bien remplie par les études, les travaux et les découvertes.

Louis John Rudolph Agassiz naquit en 1807 à Motiers, village suisse, situé entre le lac de Neufchatel et le lac de Morat. Il descendait d'une famille huguenote française qui avait émigré dans le pays de Vaud après la révocation de l'édit de Nantes et son père était le pasteur protestant de Motiers.

Le futur savant passa quatre années au collége de Bienne, dans le canton de Berne et il compléta ses études à l'Académie de Lausanne. Pendant ses vacances, il se livrait avec ardeur à l'étude de la botanique et allait herboriser dans le Jura. Il étudia ensuite la médecine à Zurich, puis à l'Université de Heidelberg et à celle de Munich, où les professeurs étaient tous des hommes distingués. Agassiz se lia avec eux et ne tarda pas à se faire remarquer et connaître. L'un d'eux, Martius, le chargea, au retour d'une expédition scientifique au Brésil, de préparer la partie du rapport sur l'ichthyologie, et la manière dont le jeune étudiant s'acquitta de ce travail, le plaça immédiatement au premier rang des naturalistes. Il entreprit alors la publication d'un ouvrage sur l'histoire naturelle des poissons d'eau douce d'Europe. Tout en s'occupant de cet ouvrage, il se fit recevoir docteur en philosophie et docteur en médecine; puis il alla visiter Vienne, où il poursuivit ses observations sur les poissons du Danube.

De l'étude des poissons vivants, Agassiz passa à l'étude des poissons fossiles et cela lui fournit l'occasion de visiter tous les musées de l'Europe et, particulièrement les riches collections de Paris. C'est là où il fit la connaissance de Humboldt et de Cuvier. On aura une idée de la patience qu'il faut à un savant, quand nous dirons que celui dont nous parlons consacra sept ans à des recherches sur les poissons fossiles avant de commencer sur ce sujet un ouvrage qu'il ne termina qu'au bout de 10 ans en 1844.

Peu de temps après la mort de Cuvier avec lequel il s'était intimement lié, mort survenue en 1832, Agassiz retourna en Suisse et fut nommé professeur d'histoire naturelle à Neufchatel. Ce fut en 1833, que grâce à la libéralité de Humboldt, il put commencer la publication de son grand ouvrage sur les poissons fossiles, ouvrage en 5 volumes avec un atlas de 400 cartes, où 1,000 espèces différentes sont décrites et dessinées avec leur grandeur naturelle.

Dans cet ouvrage qui a donné lieu à une classification complètement nouvelle, l'auteur est arrivé à des conclusions philosophiques très élevées sur la création.

A plusieurs reprises, Agassiz visita l'Angleterre; les Universités d'Edinburgh et de Dublin lui conférèrent les degrés de L. L. D., et les personnages les plus éminents lui firent fête et s'honorèrent d'entretenir avec lui des relations d'amitié. Nous ne pouvons citer tous les travaux de notre savant qui, absorbé par l'intérêt scientifique de ses œuvres, s'endetta souvent pour ses publications. De 1836 à 1845, il passa toutes ses vacances à étudier les glaciers et les phénomènes géologiques des Alpes, et il publia, sur cet important sujet, deux ouvrages, l'un en 1840, l'autre en 1847.

C'est dans l'automne de 1846, que le savant, qu'aujourd'hui les Etats-Unis peuvent réclamer comme une de leurs illustrations, arriva de Paris à Boston. Il venait se familiariser avec l'histoire naturelle et la géologie du Nouveau Monde pour remplir une mission que le roi de Prusse lui avait confiée à la suggestion du baron de Humboldt.

Après avoir fait quelques conférences à Boston, il alla visiter New-York, Philadelphie et Charleston. Plus tard, grâce à l'offre libérale du professeur Bache, surintendant du département hydrographique des Etats-Unis, il put mettre à profit les services de tous les navires employés dans ce département tout le long des côtes, du Maine au Rio Grande, pour faire ses études et ses recherches. Enthousiasmé de la perspective nouvelle, que cette facilité lui offrait, il s'écria que cela le déciderait à passer le reste de ses jours aux Etats-Unis.

Nous ne le suivrons pas dans ses excursions: elles lui fournirent l'occasion de conférences fort intéressantes sur les développements successifs du règne animal. En 1848, Agassiz dégagé de ses engagements envers le gouvernement prussien, entra comme professeur au collége de Cambridge, et, à la fin de l'année, il alla avec 12 de ses élèves explorer la région du Lac Supérieur. Depuis, il a fait de nombreuses excursions dans les pays qui s'étendent du Lac Supérieur au Golfe du Mexique, faisant des conférences dans toutes les grandes villes qui se trouvaient sur son passage, notamment à la Nouvelle-Orléans. De 1852 à 1854, il fit un cours d'anatomie comparée à Charleston, dans la Caroline du Sud.

A partir de 1855 le savant professeur se préoccupa d'arranger les matériaux innombrables recueillis par lui et ses assistants dans ses explorations ou reçus de tous les points de l'Union. Les résultats de ces explorations ont été publiés par lui dans un grand ouvrage portant le titre de "Contributions à l'Histoire Naturelle des Etats-Unis."

L'année dernière encore, Agassiz était allé explorer les régions peu connues qui se trouvent au nord des grands lacs. Au milieu de toutes ces occupations comme professeur, comme conférencier, comme explorateur et comme collectionneur, il trouvait encore le temps de contribuer aux principales publications scientifiques d'Europe, et d'envoyer des mémoires aux nombreuses sociétés dont il était membre. Il semblait que sa vaste intelligence fût infatigable. Les Etats-Unis lui doivent d'avoir donné une impulsion vigoureuse aux études scientifiques par l'enthousiasme et l'ardeur qu'il sût faire partager à ses élèves.

En 1865, il alla avec un corps d'assistants, visiter le Brésil et explorer la basse Amazone et ses affluents, et cette exploration enrichit les collections de nombreuses espèces animales non encore connues, notamment de 1800 espèces de poissons.

En 1868, Agassiz était devenu professeur non résident à l'Université Cornell, à Ithaque, Etat de New-York, et, un an plus tard, il établissait une école d'histoire naturelle dans une île, sur la côte de la Nouvelle-Angleterre.

Mais, si vaste que soit une intelligence, il est des limites à la puissance d'action du cerveau qui la renferme. Déjà une fois, Agassiz avait été forcé de suspendre tous ses travaux. Il s'était rétabli et, cette fois encore, lorsque son médecin lui commanda de renoncer à tous ses engagements, il crut qu'en allant passer l'hiver en Floride dans un repos absolu, il pourrait reprendre au printemps ses chères études, mais la mort est venue mettre fin à sa carrière et enlever à la science un de ses plus brillants foyers de lumière.

La nouvelle administration municipale de Chicago et celle du comté, qui ont été élus le 4 novembre dernier, viennent d'entrer en fonctions. Dans la liste des principaux officiers, nous remarquons comme greffier du comté M. H. Lieb, Suisse de naissance, mais qui a servi dans l'armée française, en 1848, et comme premier député du greffier du comté, M. Théophile Guéroult, ancien président de la Société Française de Secours Mutuels de Chicago. Nous enregistrons ces deux nominations avec d'autant plus de plaisir, que c'est la première fois que des Français occupent, dans les villes de l'Ouest, des fonctions administratives aussi élevées, et aussi parce qu'elles sont l'indice que les populations de langue française, si nombreuses dans le Nord-Ouest, commencent à compter dans les partis et qu'il ne leur manque que de s'organiser et de s'affirmer pour obtenir toute la part d'influence à laquelle elles ont droit.

LA CULTURE DE LA JUTE.—Plusieurs de nos abonnés de la paroisse d'Iberville, nous demandent de nouveaux renseignements pour la culture de la jute. Nous les renvoyons au secrétaire du "Southern Ramie Planting Company", M. A. Tesson, rue Royale, No 56, qui est chargé de répartir entre les planteurs qui en feront la demande une certaine quantité de semence et qui leur donnera toutes les informations désirables.

BANQUE FRANÇAISE DE LA LOUISIANE.—Les organisateurs de cette banque sont activement occupés à recueillir des souscriptions au capital actions. Nous publions, dans une autre colonne, un avis donnant la liste des adresses où l'on peut souscrire et nous engageons tous ceux qui sont désireux de participer à la réalisation de la banque à aller souscrire, sans attendre qu'on vienne les trouver, afin de faciliter l'œuvre des commissaires.

— D'après une dépêche reçue par MM. Williams, Ruperti & Co, agents de la Compagnie Hambourgeoise-Américaine, nous sommes informés que le steamer *Saxonia*, capitaine Nielsen, est arrivé à la Havane le 15 courant et devait partir pour notre port le 16 courant.

Frédérickson & Harte, 139, Canal.

BROOK STEAM RICE MILL.—Tout le monde connaît les magnifiques moulins à riz d'Allen Bros., Nos. 91 et 93, rue Tchoupitoulas, si complets sous tous les rapports, et où les travaux sont à la fois dirigés avec tant d'intelligence et tant d'activité. Nous croyons devoir annoncer aux planteurs que la plus grande partie des énormes envois de riz en paille qui avaient été adressés à cet établissement, a été écalée et livrée. Les propriétaires sollicitent conséquemment de nouvelles consignations et s'engagent à remettre, après le battage, un riz véritablement supérieur. Nous pouvons attester, d'après un échantillon que nous avons sous les yeux, que leur riz ne le cède pas à celui de la Caroline.

Depuis le mois d'août dernier, le travail, dans les moulins de MM. Allen Bros., se poursuit la nuit comme le jour. Qu'on juge donc de la clientèle qui leur est acquise. Nous ajouterons que ce patronage est mérité et que les propriétaires font tous leurs efforts pour s'en rendre de plus en plus dignes.

LINGE ET VETEMENTS.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que M. B. T. Walshe publie aujourd'hui dans nos colonnes. Tout le monde ici connaît le stock élégant de linge fait et d'habits de M. Walshe, rue du Canal, 110, près de la rue St-Charles. Eh bien, une large réduction de prix est offerte aux acheteurs qui paieront comptant, et cette nouvelle à coup sûr réjouira les mères de famille, les tantes, les tuteurs, qui ont des cadeaux à faire et qui visent aux cadeaux utiles. Les vêtements confectionnés, qui remplissent le vaste magasin de M. Walshe, conviennent aux enfants et aux petits garçons, et l'on ne saurait trouver nulle part des articles plus brillants et de meilleur goût. Les articles de lingerie sont aussi fort remarquables. Voyez l'annonce, où les prix sont indiqués.

Glycerine solidifiée, 139, Canal.

CHANGEMENT DE LOCAL.—Une notice, insérée plus loin, nous apprend que M. C. E. Girardey, un de nos encanteurs les plus populaires, a transféré ses bureaux au No. 31 de la rue du Camp, bâtisse Tulane, où il continuera la spécialité d'affaires qui lui a valu tant de succès jusqu'ici. Comme encanteur et estimateur, M. Girardey s'est fait ici une large et honorable place, et il est très certain que la confiance publique le suivra dans son nouveau local.

GRAND MAGASIN DE GRAINES DANS LE SUD.—Ce magasin, dirigé par M. Geo. H. Williamson, à Gallatin, dans le Tennessee, promet de faire une rude concurrence aux marchands de graines dans le Nord. M. Williamson fait un grand commerce de gros et de détail et borne ses opérations au Sud. Il envoie sur demande des catalogues, francs de port. On peut y voir ce qu'il a et les avantages qu'il offre aux acheteurs.

Glycerine solidifiée, 139, Canal.

A 1 DOLLAR PIÈCE.—C'est là un prix accommodant et le Dollar Store de Levy, rue du Canal 131, a bien peu de rivaux. 250,000 articles à ce prix réduit et fixe. C'est à ne pas y croire et, néanmoins, c'est la vérité. On trouve au Dollar Store de Levy toute espèce de choses et des plus nouvelles et des plus brillantes, non-seulement bonnes pour être données en cadeau pendant les fêtes, mais encore pour servir comme utilités partout. Nous le recommandons aux acheteurs, à ceux surtout qui veulent acheter beaucoup d'objets avec peu d'argent et qui cherchent par conséquent à faire des marchés de confiance et de bonne foi. Ils sont assurés en allant au Levy's Dollar Store de ne pas payer trop cher, ce qui est un point capital.

Glycerine solidifiée, 139, Canal.

VINS, COGNAC, LIQUEURS.—M. J. Mandin, rue Decatur, 57, a reçu par le navire *Freidig*, de Bordeaux, et a à vendre une immense consignation de vins rouges et de vins blancs des marques les plus connues et les plus estimées, du cognac de 1865 des marques Durant, Fabre et Martel, un lot de liqueurs de l'Ermite, du vermouth et des amers (bitters) Secrestat et Africain, etc. La maison Mandin fait de grandes affaires et nous pouvons avec assurance recommander toutes ses importations.

☞ Nul sirop n'est plus efficace pour les rhumes et les maladies de poitrine que l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS que vient de composer et de lancer dans le commerce, avec tant de succès, la pharmacie Laplace. Prix du flacon, $1. On le trouve dans les principales pharmacies.

La maison C. Cavaroc & Son, 30, rue Decatur, vient de recevoir par le navire *Freidig*, de Bordeaux, du vin rouge en barriques, Côte de Clairac, du vin rouge en caisse, St-Loubès, et Ste-Eulalie.

Frédérickson & Harte, 139, Canal.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La reprise de *La Muette de Portici* commençait la semaine, hier, d'une manière éclatante. Les premiers applaudissements ont été mérités par l'orchestre, que le public a généreusement récompensé après une brillante exécution de l'ouverture. MM. Gueymard et Devoyod enlevaient ensuite la salle dans le duo du second acte. Le premier dans l'air du sommeil, et le second dans la chanson du cinquième acte, ont mis le comble à la satisfaction des spectateurs.

Ce soir on donnera *La Favorite*, avec MM. Lourde, Gadilhe, Mayan et Mlle Denain.

Prochainement *La Dame Blanche, Charles VI, Robert le Diable.*

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Cour de police.

MM. Victor et Oscar Gérodias ont comparu, hier matin, devant la Seconde Cour de District du juge Stacs, à la suite d'un affidavit, fait par M. Arthur Bory, qui accuse le premier de l'avoir assailli, le samedi 13 décembre 1873, dans la salle de l'Opéra, avec des armes dangereuses et dans l'intention de le tuer, et le second d'avoir été le complice du premier et de l'avoir aidé dans son attaque. M. Gérodias et son fils ont été mis sous caution de $500, et l'examen de l'affaire a été fixé au mardi 23 courant. Nous rendrons compte en détail de cette affaire, qui a causé une vive agitation à l'Opéra. La police, qu'on avait fait appeler, n'est intervenue que très tard, de sorte que la scène s'est prolongée d'une façon regrettable.

La police à l'Opéra.

Dimanche soir quatre agents de police étaient stationnés derrière le bureau du contrôle à l'Opéra. Pendant la représentation, un jeune homme qui avait une altercation avec un des huissiers, a été mis dehors par les agents, et le contrôleur lui a rendu l'argent de sa place. Il est à désirer que la même mesure soit rigoureusement appliquée à tous ceux qui viennent troubler les représentations et que les spectateurs tranquilles soient protégés contre les trouble-fêtes qui peuvent avoir un peu trop de whiskey dans la tête. L'Opéra doit être le rendez-vous de la bonne compagnie et les scènes de violence devraient y être inconnues.

Evénement mystérieux à l'Opéra.

Dimanche soir, pendant la représentation à l'Opéra, il s'est produit un fait encore entouré de mystère et qui a jeté l'émoi chez une partie du personnel artistique. Les loges où s'habillent les chanteurs donnent du côté de l'édifice qui regarde la rue St-Louis. Or, M. de Quercy, ténor léger, en entrant dans sa loge s'est aperçu que trois carreaux avaient été cassés par des projectiles et a donné l'alarme. On a constaté alors qu'une poste ou chevrotine s'était logée dans la porte de la loge et on a retrouvé deux autres postes et un bouton de manchette qui avaient évidemment servi à charger l'arme. La police a été mise en campagne et des recherches ont été faites dans le voisinage, mais on n'a pu trouver aucune preuve qui pût faire connaître le ou les coupables de cet acte de malveillance.

Le mystère sera peut-être éclairci.

Notre ténor léger ne se connaît pas d'ennemi, et on ne pense pas que les auteurs inconnus de cet acte, que nous ne savons comment qualifier, en aient voulu à ses jours. Si c'est une plaisanterie, elle est mauvaise.

L'abbé Férec.

M. l'abbé Férec, qui mû par un généreux dévouement, s'était rendu à Shreveport au plus fort de l'épidémie qui a désolé, l'été dernier, cette malheureuse ville, pour porter aux malades les dernières consolations de la religion, est de retour à la Nlle-Orléans depuis quelques jours. On sait qu'il a failli succomber lui-même à la terrible maladie. Il est resté longtemps cloué sur un lit de souffrances, et sa convalescence a été fort pénible. M. l'abbé Férec a été soigné par le docteur Henry Smith, qui lui a inspiré la plus haute estime et pour lequel il conserve un sentiment de profonde reconnaissance. M. Smith s'est montré, pendant toute la funèbre époque où a sévi l'affreuse peste, homme de cœur autant qu'homme de science et s'est prodigué avec un admirable courage au chevet des malades.

Les nombreux amis de M. l'abbé Férec se sont empressés d'aller lui serrer les mains et le féliciter sur son heureux retour à la Nlle-Orléans.

Banque du Peuple.

Les actionnaires de la Banque du Peuple ont procédé, hier, à l'élection des directeurs pour l'année 1874. La liste suivante a réuni la majorité des suffrages: MM. R. M. Davis, Joseph David, G. W. Dunbar, J. J. Socola, M. Berwin, F. Jaufroid, J. K. Gourdain, N. A. Llambias.

Ces noms sont ceux de citoyens bien connus dans notre ville, d'une haute position commerciale et d'une honorabilité parfaite.

Nos Braves Métropolitains.

Il nous a été donné d'assister, dimanche à un spectacle curieux. Nous avons vu défiler devant nous, rue de Chartres, la célèbre brigade métropolitaine, commandée par le grand général Badger. Tous les hommes avaient revêtu un uniforme de circonstance et avaient remplacé leurs bâtons ferrés, dits *clubs*, par des carabines Winchester pourvues de baïonnettes.

Les officiers, comme ceux de la Grande Duchesse de Gerolstein, avaient tous de grands sabres, des épaulettes dorées, des pompons et des plumets. Ils se dandinaient, en marchant, d'un air important, et toisaient les pékins avec une sorte de mépris.

En voyant passer ainsi ces pauvres diables, déguisés en soldats, nous nous sommes demandé, d'abord, si ce n'était pas là le cortége de Sa Majesté le roi du Carnaval; puis, l'idée nous est venue que la guerre avait été déclarée à l'Espagne et que Kellogg, voulant bien mériter de la patrie, passait en revue son armée, afin de se préparer à la conquête de Cuba.

Pourquoi pas? Le général Badger, dont le nom seul disperse les escadrons et renverse les murailles, n'a-t-il pas acquis déjà une gloire immortelle par sa vaillante campagne de St-Martinville; et, n'est-ce pas encore lui l'auteur des mitrailleuses de la place Jackson? On sait ici que rien n'égale sa valeur, si ce n'est son génie et sa loyauté.

Nous nous trompions, cependant; — les hommes armés, qui se pavanaient dans les rues de notre ville, en costume de troupiers d'opéra-bouffe, ne faisaient partie ni de l'avant-garde de Sa Majesté Carnavalesque, ni d'une expédition de volontaires pour Cuba; mais, c'était tout simplement et tout bêtement des agents de police, à qui Son Excellence radicale faisait prendre l'air pour leur donner l'occasion de montrer leurs uniformes dorés.

Est-ce pour cela que les contribuables paient près d'un million de taxes par an? Nous ne le croyons pas; mais, qu'importe à Kellogg!

Nous aurions été un des premiers à rire de cette mascarade, si la vue des sbires du gouvernement usurpateur, paradant dans les rues de la Nouvelle-Orléans, en se donnant des airs de conquérants vis-à-vis du peuple qui les paie, ne nous avait inspiré une indignation profonde.

Il paraît qu'après la procession les métropolitains ont banqueté, car dans la soirée peu d'entre eux pouvaient se tenir sur leurs jambes.

Il n'y a rien à dire à cela. Un militaire a bien d'autres droits que le commun des mortels; et, quand, pendant la guerre, on verse son sang à profusion pour la patrie; c'est la moindre des choses que l'on puisse verser le whiskey à flots pendant la paix. Donc "*three cheers*" pour la brigade métropolitaine!

Incendies.

Vers quatre heures et demie, dimanche matin, le feu s'est déclaré dans la grocerie sise au coin des rues Commune et Galvez, appartenant à Mme Dugat et occupée par M. Calhoun.

La bâtisse a été complètement détruite, et la maison voisine, appartenant à M. Joseph Worlin et habitée par lui, a eu le même sort. La maison, sise au No. 49 de la rue Galvez, appartenant à M. Duffy, a été légèrement endommagée.

Les pertes de madame Dugat sont couvertes par une assurance de $2000, à la compagnie des Marchands; celles de M. Worlin sont couvertes par une assurance à la même compagnie, pour $2500. Les marchandises de M. Calhoun sont assurées pour $1400 à la compagnie mutuelle American.

On ignore l'origine de l'incendie. Vers onze heures, dimanche soir, un feu, allumé par un incendiaire, a été découvert dans une maison sise au coin des rues St. Thomas et Harmony, habitée par M. Barche. Il a été éteint presque immédiatement, sans qu'on ait eu besoin de donner l'alarme.

Election de Pompiers.

Les membres de la Compagnie Columbia No 5, du département de l'incendie, se sont réunis, hier soir, à leur case à pompe, dans le but d'élire leurs officiers pour l'année 1874.

Les candidats suivants ont été désignés. Ceux dont les noms sont précédés d'une croix ont été ré-élus:

Président—†Thos. O'Conner,
Foreman—†J. W. Grandjean,
1er Assistant—N. L. Lucas,
2d Assistant—A. Newhouse,
Secrétaire—†George Miller,
Trésorier—J. Powell,
Marshal—E. Ryan.
Délégués à l'Association Charitable des Pompiers: C. W. Grandjean, N. L. Lucas, N. C. Kerkonutt.

Querelle.

Une querelle s'est engagée vers minuit, avant-hier soir, dans la maison sise au No. 40 de la rue du Bassin, tenue par Kate Townsend, entre un certain W. A. Dillon et un homme dont le nom est inconnu. Dillon a tiré un poignard et a blessé son adversaire au bras. Kate Townsend, en voulant séparer les deux combattants, a reçu un coup de poignard à la poitrine et a été assez grièvement blessée. La police est intervenue et a arrêté Dillon.

TEMPERATURE. — 15 décembre 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	50	10
12 M.	66	19
3 P. M.	64	18
6 P. M.	62	16

LOUISIANE.

La *Sentinelle des Attakapas* rend un compte très détaillé du meurtre commis à Pont Breaux sur la personne de M. Charles Guilbeau; nous extrayons ce qui suit de son compte-rendu:

Un bal devait avoir lieu, la veille, chez M. Neuville Landry.

Or, le plus grand nombre des personnes qui devaient faire partie de cette soirée dansante, ayant appris que MM. Louis Laloire, Théogène Castille, Alcide Veazey et un autre, s'étaient promis d'y venir, se disposaient à vider les lieux, quand le chef de la maison, M. Neuville Landry, leur dit qu'il allait voir ces messieurs, et qu'il ferait tous ses efforts pour les empêcher de venir à cette réunion.

M. Neuville, en effet, se rendit au village, vit les gens de St. Martinville, leur exposa franchement les faits et les pria en grâce, pour éviter toute dispute, de renoncer à leur idée. Mais il eut beau faire, il n'obtint rien. M. Veazey alla même jusqu'à lui dire, qu'il irait à ce bal, dût-il y être étripé....

M. N. Landry, fort contrarié d'avoir échoué dans sa tentative, retourna chez lui et fit part de son insuccès à ses amis et connaissances.

M. Charles Guilbeau n'en entendit pas davantage; il alla prendre sa sœur et sa nièce, et sortit avec elles de la salle pour n'y plus reparaître.

A peu près au même instant, M. Alcide Veazey et ses camarades entrèrent.

La présence de ces messieurs causa, paraît-il, une fâcheuse impression sur la plupart des assistants. Cependant aucune parole malveillante ne fut adressée aux nouveaux arrivants.

Quoi qu'il en soit, Alcide Veazey prit texte du trouble et du froid qui régnaient dans la salle, pour proférer des menaces à l'adresse de Charles Guilbeau. Mais ce dernier étant déjà loin ne pouvait les entendre.

Après cet incident, qui avait tout gâté, la danse continua, tant bien que mal, jusqu'à dix ou onze heures tout au plus.

Le lendemain, dans la matinée, M. Charles Guilbeau, qui avait eu connaissance des propos tenus sur son compte par M. Alcide Veazey, se rendit au village en compagnie de MM. David Rees et Boy Leblanc.

Or, vers les onze heures, ces messieurs étaient assis devant le magasin de M. Jules Rousseau, lorsque M. Alcide Veazey, qui sortait de déjeuner avec ses compagnons de voyage, et auxquels il avait dit de différer leur départ, attendu qu'il avait une *affaire à régler*; lorsque M. Veazey, disons-nous, s'en vint droit à Charles Guilbeau, et d'un ton hautain demanda impérativement à celui-ci, s'il était vrai que ce fût à cause de lui (Veazey), qu'il s'était retiré, la veille, du bal où il assistait auparavant!

M. Charles Guilbeau répondit aussitôt, et sans hésiter, par l'affirmative.

Mais quoi! à peine eût-il articulé le mot: *Oui*; et sans qu'il ait eu le temps de se saisir de son revolver pour défendre sa vie menacée, que M. Alcide Veazey lui logea, à brûle-pourpoint, une balle dans la tête!!

Ce fut en ce moment, que M. Louis Laloire, qui se trouvait dans le magasin de M. Sellerive Domingeaux, et qui n'avait rien fait pour empêcher la perpétration du meurtre, ce fut alors, disons-nous, que M. Laloire est [illegible] pour désarmer le bras de M. Boy Leblanc, lequel, sans cette intervention, eût vengé la mort de son ami, et châtié d'importance l'auteur de ce noir et exécrable attentat.

Quelqu'un survenant alors, et s'informant sur ce qui venait de se passer, reçut cette réponse de la bouche même du meurtrier: "*C'est Charles Guilbeau; je lui ai f... ça!!....*"

Nous trouvons dans le même journal le récit d'un triste accident:

Au moment de mettre sous presse, on nous apprend que M. Henry de St. Clair a été victime d'un accident. Hier soir, à son retour de la chasse, au moment où il levait son fusil, qu'il avait appuyé contre un pilier de la maison, l'un des chiens de l'arme s'accrocha à la muraille, se rabattit sur la capsule, et le plomb lui pénétra le cerveau.

Il sera mort lorsque ces lignes parviendront à ceux qui les liront.

Il n'est pas d'expression capable de rendre la consternation que cette affreuse nouvelle a répandu dans notre communauté. Pour sa famille la perte est irréparable; pour nous, c'est un de ces malheurs inattendus qui font saigner le cœur et qui brisent la voix. Un deuil sincère le suivra jusqu'à sa fosse et son souvenir ne peut être effacé.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*:

M. Kellogg vient de lancer une proclamation ordonnant une élection en notre paroisse, pour le 29 décembre courant, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de M. Benj. R. Gantt, membre de la Chambre des Représentants.

L'Enrégistreur a, en conséquence, ouvert son bureau à la Maison de Cour, lundi dernier, pour enrégistrer ceux qui n'ont point encore été enrégistrés, ou pour délivrer de nouveaux certificats d'enrégistrements à ceux qui les auraient perdus ou égarés. Cet enrégistrement fermera le 27 décembre.

La *Sentinelle* de Thibodeaux publie quarante avis environ de ventes de propriétés pour taxes.

— Le nouveau sultan du Maroc vient, dit-on, de donner un noble exemple aux autres princes mahométans. Il a licencié le harem de son père, composé de mille personnes, presque toutes appartenant aux diverses variétés de la race nègre.

Ce vertueux sultan aurait déclaré qu'il ne prendrait aucune de lui qu'une seule femme: la fille de Muley-Abbas.

— M. Pierre Guizot, âgé de quatre-vingt-trois ans, et cousin de l'ancien ministre, vient de mourir à Nîmes, après avoir abjuré le protestantisme.

— On lit dans la *Presse*:

C'est la *carte forcée*, a dit M. Thiers, à quelques députés après la lecture du message du maréchal.

— Nul ne s'y connaît mieux que vous, lui a-t-il été répondu.

— Le *Journal de Paris* cite un joli mot de député à propos du discours de M. Jules Simon:

Un député du centre gauche nous disait en revenant:

— Quel merveilleux orateur que ce Jules Simon!

— Mais comment expliquez-vous qu'il ait si peu d'influence sur l'Assemblée?

— Parce que nous sommes convaincus qu'il défendrait avec le même talent l'opinion contraire.

Symptômes de la maladie de foie.

Un teint jaunâtre ou des taches d'un brun jaunâtre sur la figure et sur d'autres parties du corps; langueur, assoupissement et de fréquents maux de tête; éblouissements, goût amer ou mauvais goût à la bouche; gorge sèche et chaleur interne; palpitations; dans beaucoup de cas, toux sèche et fatigante et mal de gorge; appétit incertain, sensation d'étouffement, lourdeur à l'estomac, douleurs aux côtés, au dos, à la poitrine et aux épaules; colique, douleurs aux entrailles, constipation ou diarrhée, hémorroïdes, flatuosités, excitation nerveuse, froideur aux extrémités; irruption du sang à la tête, symptômes d'apoplexie, lourdeur des membres, surtout la nuit; frissons suivis de chaleurs, difficulté à uriner; abattement, éloignement pour la société, idées noires. Quelques-uns seulement de ces symptômes se présentent en même temps. Tous ceux qui ont recours à l'Alt. Ext. ou Golden Medical Discovery, du Dr. Pierce, pour la maladie de foie, en font les plus grands éloges.

Une guérison de la maladie de foie.

Rusk, Texas, 10 mai, 1873.

Au Dr. R. V. Pierce,

Cher monsieur—L'année dernière, à cette époque-ci, ma femme était retenue au lit par une maladie de foie chronique. Je fis appeler le meilleur médecin, qui la condamna. J'achetai une bouteille de votre remède et ma femme suivit le traitement. Elle pesait 82 livres; elle en pèse aujourd'hui 140 et elle est robuste. Elle a pris huit bouteilles en tout. Je suis partisan de vos remèdes.

1déc—6f v et c — WM. MEADER.

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons, cèdent [illegible] à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens. Préparé et vendu par E. LAPLACE, Pharmacien, [illegible]. Prix 50 c. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

☞ Il y a économie à employer la poudre à lever de Dooley. Pour la pâtisserie et biscuits, elle n'a pas d'égale.

Décédé hier, 15 du courant, à [illegible] heures de l'après-midi, à l'âge de 23 ans, FRANÇOIS N. PIFFET, fils aîné de J. B. Piffet. Les amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures [illegible]. Le convoi partira de l'angle des rues Conti et Remparts.

Décédé hier soir, à 11 heures, JEAN B. AUVIGNAC D'ORVILLE, à l'âge de quatre-vingt un an et trois mois, vétéran de 1814 et 1815. Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises. Le corps est exposé rue Ste-Anne, entre Robertson et Claiborne. De la part de sa famille.

ENTREPOT DE TAPIS. No. 17 de la rue de Chartres. A. BROUSSEAU, Importateur, [illegible] en Gros et au Détail. TAPIS, TOILES CIRÉES, [illegible], STORES, [illegible], COTELINES, [illegible], CRIN, etc., etc.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES. ELKIN & CO., 168 ... RUE DU CANAL ... 168. REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux [illegible]: TAPIS anglais, Velours et Bruxelles; TAPIS trois plis et Ingrain; TOILES Cirées de toutes largeurs; STORES, Corniches, etc., qu'ils offrent à très bas prix. 11 sept—6m PF

POUR FRANCE.—[illegible] pour le HAVRE. [illegible] MEEKER, KNOT & SCHULTZ, 43, rue Carondelet. 16 déc—

Banque Française de la Louisiane. 15 décembre 1873. Les livres de souscription au capital de la Banque Française de la Louisiane ont été ouverts à partir de ce jour. Les personnes dont les noms suivent sont chargées de faire circuler les listes et de recevoir les souscriptions: J. Lotey, 102 rue Commune. Ed. Lorue, Cour de Gallier. H. Masson, N. O. Insurance Association, rue du Canal. John Rocchi, 2 rue Carondelet. J. B. Camors, 61 rue Tchoupitoulas. Ant. Carrière, rue Vieille-Levée. T. Tujague, 14 rue de Chartres. L. Grand, Cour de Gallier. Jules Rose, 18 rue des Magasins. J. Pinisson, [illegible]. J. Schweitzer, rue Royale. A. Demestre, 203 rue Poydras. A. Bennet, 51 rue Royale. René de Gas, 2 rue Carondelet. 16déc—1m

☞ Reconnaissant du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, le soussigné annonce respectueusement au public et, particulièrement, à ses anciens amis, qu'il a transféré ses bureaux au No. 31 de la rue du Camp, "bâtisse Tulane" où il continuera sa profession de Encanteur et estimateur de propriétés foncières. Il s'occupera personnellement de la vente et de l'achat de tous immeubles [illegible] en ville; d'habitations, de terres [illegible], actions de banques et autres obligations de la ville, de cargaisons, etc. d'après des instructions privées ou par ordre des tribunaux. Il se chargera de négocier les emprunts sur hypothèques et de la location de propriétés de ville. Ses conditions sont modérées. Il espère que sa longue expérience et son dévouement aux intérêts de sa clientèle lui vaudront le même appui dont il a toujours été honoré. C. E. GIRARDEY. Nlle-Orléans, 16 décembre 1873. 16déc—1m

B. T. Walshe, IMPORTATEUR ET MARCHAND —DE— Lingerie fine, pour Messieurs, —ET— LINGE ET LINGE DE PEAU, —POUR— Jeunes Gens, Jeunes Garçons et Enfants, No 110 ... RUE DU CANAL ... No 110. Près l'encoignure St-Charles. ANNONCE, aux acheteurs au comptant, une réduction de prix. [illegible] Nous avons le plus fort stock nouveau en fait de LINGERIE DE MESSIEURS —ET— DE CHEMISES FAITES CHEZ NOUS, articles que nous offrons A UNE RÉDUCTION DE PRIX POUR DU COMPTANT. Nous rappellerons à nos clients que le STOCK DE LINGE DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS est encore plus considérable que d'habitude, et que nous l'offrons à bas prix pour du comptant. [illegible] VENEZ VOIR LES ARTICLES. On se fera un plaisir de vous les montrer. B. T. WALSHE. Au No 110 de la rue du Canal, près la rue St-Charles.

En débarquement DU NAVIRE FREIDIG DE BORDEAUX: 100 barriques Vin rouge, COTE DE CLAIRAC. [illegible] Vin rouge ST-LOUBÈS, STE-EULALIE. Et à vendre par C. CAVAROC & SON. 30 rue Decatur.

Bijou Perdu. UNE ÉPINGLETTE, ayant la forme d'une ancre et garnie de perles fines, a été perdue, lundi, rue du Canal, entre les rues Dauphine et Chartres. [illegible] au bureau de l'ABEILLE.

Chant, Solfège, Piano. MADAME CAMBIER, professeur de chant, de solfège et de piano, a l'honneur de prévenir ses élèves et les familles qu'elle a changé de domicile [illegible] rue St. Louis No 196 [illegible] de deux heures à quatre heures après-midi.

LA LIQUIDATION, —DE— La Maison Lelièvre, 174 ... RUE ROYALE ... 174. Et de sa succursale, rue Dauphine, No 9, près Canal, [illegible]. Vente à [illegible] jusqu'au 1er janvier prochain. [illegible]

GUIDE OF STYLE. 16 ... RUE ROYALE ... 16. [illegible]

Glycerine solidifiée. LA GLYCERINE, sous sa forme liquide, [illegible]; nous avons préparé un article solidifié [illegible] et qui est préféré à tous les autres. Achetez-en une bouteille chez FREDERICKSON & HARTE, au No 139 de la rue du Canal.

ROYALE 181 — COIN TOULOUSE. —EN VENTE— AU PRIX COUTANT, TOUS LES OBJETS LAISSÉS pour compte, tels que MONTRES, CHAINES, DIAMANTS —ET— BIJOUTERIE ASSORTIE. CHAS. PROTART. — 181 ROYALE

UN BON LIVRE EST LA MEILLEURE ETRENNE. LA LIBRAIRIE HÉBERT & Cie, Coin Bienville et Chartres, A REÇU par les derniers steamers, un splendide assortiment de Livres pour Etrennes, 10,000 VOLUMES richement reliés, LIVRES DE PRIÈRES-PAROISSIENS, [illegible]. CHAPELETS RICHES, PLUMES ET PORTE-PLUMES EN OR, [illegible] BRONZE ET BOIS SCULPTÉ, PAPETERIES, riches et ordinaires. BOITES à ouvrages et fantaisie. CARTONNAGES ET BONBONNIÈRES [illegible]. Ainsi qu'un envoi du CÉLÈBRE CHOCOLAT NAPOLITAIN de Godetz-Bourgeois. DRAGÉES, PRALINES LOUIS XV, CHOCOLAT A LA CRÈME ET PRALINES, de Paris. PRIX MODÉRÉS. ALMANACHS ET AGENDAS POUR 1874. HÉBERT & Cie. 93, rue de Chartres, coin Bienville.

AVIS. [illegible] CASAUX & VERGNOLE.

Avis aux Consignataires. [illegible] FREIDBERG [illegible].

Champagne Roederer. Lait Suisse. [illegible]

Première vente de Otto Schwaner, Au Bureau de Prêt, No 17 rue Baronne. PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. [illegible]

En débarquement du navire FREIDIG, de Bordeaux, et en magasin. 300 barriques VIN ROUGE, Montferrand, [illegible] VIN ROUGE, Château Ballerive, [illegible] VIN BLANC, [illegible] VINAIGRE, [illegible] COGNAC 1865, Olivier Durant Frères, [illegible] Alfred Fabre, [illegible] Martel frères, [illegible] Liqueur de l'Ermite, [illegible] Vermouth, Bitters, Secrestat et Africaine, etc. A vendre par J. MANDIN, 57 rue Decatur.

Bons Marchés extraordinaires —DANS LES— MARCHANDISES SÈCHES —Au Magasin de— J. TURCOTTE 158 ... Rue du Canal ... 158. Maison Blanche,—Coin Baronne. A côté du New Orleans Savings Institution. LUNDI, 15 DÉCEMBRE. NOUS OFFRIRONS les meilleurs marchés qui aient jamais été offerts à la Nouvelle-Orléans dans les MARCHANDISES SÈCHES [illegible]. J. TURCOTTE.

JOUETS D'ENFANT. JOUETS D'ENFANT. ARTICLES FANTAISIE Pour Cadeaux de Noël et 1er de l'An, —CHEZ— B. SEMBRE, COIN ST-LOUIS ET ROYALE. Bon Marché Exceptionnel. —GROS ET DÉTAIL.—

SANTA-CLAUS, (LE BONHOMME NOËL) Vient d'établir son quartier-général à son endroit favori, chez GUÉBLÉ & NIPPERT 137 ... RUE DU CANAL ... 137. [illegible]

LES DAMES LIRONT CECI —ET— Les Couturières et les Modistes en prendront note. GUÉBLÉ & NIPPERT 137 ... RUE DU CANAL ... 137. [illegible] CHATELAINES [illegible], BOUCLES et COULANTS jais et oxidés, [illegible] NOUVEAUTÉS et BOUTONS jais et oxidés. CEINTURES [illegible]. DENTELLE guipure noire, avec broderies en jais, etc. [illegible] GUÉBLÉ & NIPPERT, RUE DU CANAL, [illegible] PLUMES FRANÇAISES, FLEURS ARTIFICIELLES FRANÇAISES, RUBANS A DEUX FACES, [illegible].

! PLUS DE VIEILLES IDÉES ! UNE NOUVELLE ÈRE ! HABILLEMENTS ! 50 0/0 au-dessous des anciens prix! LINGE FIN, des Derniers genres! MAGNIFIQUES PARDESSUS DE SALON, LÉGERS ET ÉPAIS. Chapeaux de tous les nouveaux genres, Casquettes en drap, velours, soie et fourrure. Lingerie de Messieurs, Malles et Valises. Jeans du Kentucky, [illegible]. Vêtements en caoutchouc et en toile cirée. [illegible] M. COGAN. AUX Nos 19 et 20 de la rue du Canal, et No 5 de la rue Crossman, [illegible].

LES IDÉES DU MOMENT, LA RARETÉ DES GREENBACKS —ET— Les Avantages Extraordinaires [illegible] TOUT MON STOCK DE LINGERIE DE MESSIEURS, IMPORTÉS, D'ARTICLES DE FANTAISIE ET DE PARFUMERIE [illegible] ON EST PRIÉ DE SE RAPPELER QU'AUCUNE MAISON DE LA VILLE [illegible] NE VEND A MEILLEUR MARCHÉ QUE MOI. G. LAVIE, Au No 189 de la rue du Canal.

LUNDI, 15 DECEMBRE 1873, Ouverture de la Grande EXPOSITION ANNUELLE —DE— T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse. JOUETS, Cristaux, Porcelaines, ARTICLES DE FANTAISIE —POUR— CADEAUX De Noël et du Jour de l'An. Immense Réduction sur tous les Prix. CHAQUE ARTICLE EST MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS. Les visiteurs qui voudront bien honorer la maison de leur visite, sont certains d'y trouver l'Assortiment le plus Grand, le plus Varié, qui ait jamais été importé, en Jouets d'Enfants, depuis le plus [illegible] jusqu'au plus élevé; et en toutes sortes de Cadeaux depuis le plus simple jusqu'au plus riche. Rendez visite au GRAND BAZAR MOREAU, vous jugerez vous-même et vous verrez que nos prix sont à la hauteur des circonstances.

Ancienne Maison Turpin. L. MEDAL, [illegible] Rue Vieille-Levée. Grande Manufacture à Vapeur. CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES, CHOCOLATS, BONBONS, FRUITS CRISTALLISÉS, Vins Fins et Liqueurs Fines, GELÉES, SIROPS, ETC., ETC. AGENCE DE FEUX D'ARTIFICES. Grande Réduction de Prix.

MAISON J. GALINIER, 181 ... RUE ROYALE ... 181. OUVERTURE des MARCHANDISES d'automne et d'hiver nouvellement importées de Paris. Toutes les nouveautés en Modes et Fleurs. J'appelle l'attention des dames sur le bel assortiment de mes CHAPEAUX modèles, choisis dans les premières maisons de Paris, et je les prie de vouloir bien venir en constater la variété et l'élégance. J. GALINIER.

Baisse! Baisse extraordinaire! MAISON STE-ANNE, Coin Royale et Ste-Anne. AU DRAPEAU ROUGE. Successeur de D. C. Barnett. Ordre péremptoire: Vente positive, immédiate et sans réserve. [illegible]

CHARLES Trouilly, No 97 ... Rue de Chartres ... No 97. ENCOIGNURE BIENVILLE. SALON DE COIFFURE POUR DAMES —ET— MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES. MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumerie, [illegible]. SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE JAIS. [illegible]

RETOUR DU DR. CURTIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS. LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. R. C. S., Auteur de "Manhood", "Medical Essays on Marriage", etc., etc. A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville [illegible]. Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts, Entre les rues Canal et Douane. [illegible] "MANHOOD" [illegible] OUVRAGE DU DR. CURTIS, [illegible] Prix, 50 cents, par la Poste. [illegible] LE DR. CURTIS, No 9 de la Rue des Remparts.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 15 DÉC.—CLASSE No 297. [illegible]

FACTORS' AND TRADERS' INSURANCE COMPANY, 37 ... Rue Carondelet ... 37. NOUVELLE-ORLÉANS, 17 Novembre 1873. (Extrait du Septième Etat Annuel.) [illegible] DIVIDENDES PAYÉS COMPTANT DANS L'ANNÉE. Intérêt ... Dix pour cent. Prime ... Trente-cinq pour cent. ACTIF [illegible]. Risques d'Incendie, de Rivières et de Mer aux Taux Courants de Prime. HARMON DOANE, Président. MOSES GREENWOOD, Vice-Président. [illegible], Secrétaire.

Argent! Argent! Argent! AVANCES libérales [illegible].

Propriétés à vendre et à louer. A Louer, LA MAISON, No [illegible]. Machine à vapeur à vendre. [illegible] Vente pour cause de dissolution de Société. [illegible] A Louer, Une MAISON DOUBLE, rue Villeré, [illegible] J. M. SOUBIRAA. Magasin à Louer. No 8 EXCHANGE ALLEY, [illegible].